



## **CHARTRE DU RESEAU CADENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS**

Agglopolys souhaite à travers le réseau Cadences structurer, consolider et mettre en réseau l'enseignement musical sur son territoire, afin de favoriser l'accès au plus grand nombre (enfants, adolescents, adultes) à un enseignement de qualité et diversifié. A travers ce dispositif, la collectivité contribuera au maintien de l'animation locale ainsi qu'au rayonnement du territoire.

### Trois grands axes :

#### **Structurer l'offre d'enseignement musical sur le territoire:**

- harmoniser le 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement sur l'ensemble du réseau et mutualiser le recrutement d'enseignant qualifié
- favoriser une complémentarité des offres de formation (passerelles entre les écoles, couverture de l'ensemble des esthétiques musicales, méthodes pédagogiques diverses)
- travailler à l'application du projet pédagogique du réseau au sein de son établissement

#### **Faciliter l'accès de tous à l'enseignement musical:**

- donner une meilleure lisibilité à l'école de musique de l'harmonie de Blois à travers sa formation adaptée aux adultes
- favoriser et développer les actions de sensibilisation musicale en temps scolaire et périscolaire, existantes ou en projet sur le territoire
- renforcer les liens avec la pratique amateur notamment par l'émergence de projets fédérateurs

#### **Pérenniser la vie musicale par la formation et l'animation locale:**

- moyens humains : participer à la réflexion sur le soutien à la professionnalisation et la sécurisation des salariés (formation continue, convention collective, mutualisation, incitation à passer les concours de la FPT)
- moyens matériels : participer à la mutualisation des ressources : locaux, instruments, partitions (banque de matériel, centre de ressources...),
- action culturelle : participer à l'animation culturelle de son territoire à travers des auditions, des concerts et aux projets communs du réseau